

Développement Rural – Berloz

GT sur la fiche projet : CIRCUIT DE VOIES LENTES Le 12/06/08

Objectif : recueillir des indications sur les aménagements à apporter aux liaisons observées par les participants, prioriser les sentiers selon leur intérêt et transmettre les résultats à l'auteur de PCDR pour compléter la fiche projet.

Copie envoyée à :

- MRW – DGA, Direction de l'Espace rural, Madame Françoise Rahier ;
- l'Inspectrice de la Communauté française, Madame Laurence Henry ;
- l'Administration communale de Berloz, Collège communal ;
- les participants ;
- l'auteur Tr@me, Cécile Schalenbourg ;
- la FRW.

Présents :

Participants : Michel Jadoul, Joseph Moureau, Michel Zwaenepoel, Robert Nahon, Jacques Bertho, Roger Toppet ; membres CLDR et Jean Joly, Jacques Léonard qui ont marqué leur intérêt lors du retour à la population
Pour la FRW : Perrine Raquez et Jocelyne Van Lierde

Excusés :

Véronique Hans, Anne Dejenefte, André Legros, Pierre Joris, Béatrice Moureau, Benoît Degrange

Accueil

Perrine Raquez, de la FRW, introduit la réunion en expliquant les objectifs de cette 2^{ème} rencontre :

- ✓ Présentation des résultats des observations de terrain réalisées par les participants
- ✓ Propositions d'aménagements des liaisons observées en vue d'évaluer les coûts
- ✓ Priorisation des sentiers selon leur intérêt

Présentation des résultats des relevés de terrain et commentaires

Tronçon B5 : ruelle Orban (entre rue Orban et rue des Champs) (Berloz)	
Longueur	150 m
Type	Sentier
Statut	A vérifier
Revêtement	Pavés ; terre et herbe
Praticabilité	Moyenne (piétons et vélos tout chemin)
Abords	Murs, haies, plantations
Mobilité F.	4
Mobilité L.	3
Accessibilité	OK
Signalisation	-

Largeur du tronçon :
1,50m
En temps de pluie, gros pavés glissants.
Garder le caractère nature.
Charme du sentier encaissé.
Raccourci pour atteindre l'aire de sports.

Tronçon B6 : ruelle du Terminus (entre rue du Terminus et rue de Waremme) (Berloz)	
Longueur	150 m
Type	Sentier
Statut	A vérifier
Revêtement	Asphalte ; trous et fissures (sur 25% du sentier)
Praticabilité	Bonne Eclairage public
Abords	Haies et plantations Connexion possible avec B7 a&b?
Mobilité F.	7
Mobilité L.	1
Accessibilité	Barrière (chicane) côté rue du Terminus
Signalisation	De police (côté rue du Terminus) (usagers autorisés)

Constitue un raccourci important de +/- 1km. Connecte l'école (ruelle Thomas), la ruelle du Terminus et la rue de Willine ainsi que la ZACC.

Tronçon B8 : sentier de l'église (Corswarem)	
Longueur	800 m
Type	Sentier
Statut	Communal
Revêtement	Graviers (et béton?)
Praticabilité	Bonne
Abords	Haies et plantations
Mobilité F.	4
Mobilité L.	1
Accessibilité	OK
Signalisation	De police (usagers autorisés)

Largeur 1,20m
La chicane près de la chapelle pourrait être élargie à 2m.
L'éclairage n'est plus aux normes et doit être revu (à voir avec le futur lotisseur).

Tronçon B9 : chemin derrière le bois (Rosoux)	
Longueur	1 km
Type	Sentier
Statut	Communal
Revêtement	Terre et herbes ; dégradation ponctuelle
Praticabilité	Difficile (randonneurs et VTT)
Abords	Haies et plantations
Mobilité F.	0 sauf si intégré dans une liaison Rosoux-Corsw-Blz
Mobilité L.	2 A intégrer dans le tronçon A3 ?
Accessibilité	Obstacle : végétation
Signalisation	De police

Appelé chemin Stevart.
 Largeur 3m avec un rétrécissement dans la partie la plus basse (1m) et stagnation des eaux de pluie.
 Grand intérêt paysager (étang).

Tronçon B11 : entre la potale et le cimetière de Rosoux (entre la rue J.Goffin et la rue de Hollogne)	
Longueur	800 m
Type	Sentier fermé
Statut	A vérifier
Revêtement	Terre et herbe
Praticabilité	Impraticable (pourquoi?)
Abords	Haies et plantations
Mobilité F.	0
Mobilité L.	1
Accessibilité	Inaccessible (barrières cadénassées des 2 côtés)
Signalisation	-

Vérifier que le terrain n'a pas été racheté par un privé.

Tronçon B7 <u>disparu</u> : ruelle Thomas - parking de l'église - rue de Willine (Berloz)	
Longueur	-
Type	-
Statut	A vérifier
Revêtement	Terre et herbe
Praticabilité	Impraticable
Abords	-
Mobilité F.	6
Mobilité L.	4
Accessibilité	N'existe plus ; obstacles : clôture, labour, végétation
Signalisation	Aucune

- Accords avec propriétaires ;
- Servitude de passage?

Utilisé autrefois pour rejoindre l'école, l'église. Il traversait des prairies, la Mûle et longeait le mur d'enceinte du presbytère. Rechercher les propriétaires, proposer une servitude de passage ?

Tronçon A1 : Berloz-Corswarem-Vorsen-Crenwick-Boëlhe	
Longueur	15 km
Type	Chemins de remembrement bétonnés
Statut	Communal
Revêtement	-
Praticabilité	Bonne
Abords	Accotement, talus, fossé, haies et plantations
Mobilité F.	0
Mobilité L.	4
Accessibilité	-
Signalisation	-

Beaucoup d'inconnues

Champêtre et tranquille avec de magnifiques vues et peu de circulation. Intérêt de passer dans chaque centre de village. A compléter pour passer par Rosoux. Il s'agirait d'un itinéraire bis.

Tronçon A3 : Rosoux-Corswarem-Berloz (école) (sentier Stevart-rue des Temples-rue E.Muselle-sentier école)	
Longueur	2 km
Type	Route et sentier
Statut	Communal et privé (pour le sentier à créer derrière l'école)
Revêtement	graviers (en long de route) et terre meuble (sentier Stevart)
Praticabilité	Moyenne
Abords	Accotement (sur 1250 m)
Mobilité F.	2
Mobilité L.	1
Accessibilité	Ok sauf pour le sentier à créer
Signalisation	-

- Terrain à acquérir ?
- Relation avec FP
verger communautaire

Entretien du sentier Stevart.
Achat terrain derrière l'école, propriétaire Mr Roppe.
En lien avec la FP « verger et potager communautaire ».

Tronçon B2 : ancien chemin de Boëlhe (entre Crenwick et Berloz)	
Longueur	1200 m
Type	Route
Statut	Communal
Revêtement	Asphalte ; trous, bosses et fissures sur] 25-50%]
Praticabilité	
Abords	Haies et plantations
Mobilité F.	1
Mobilité L.	1
Accessibilité	OK
Signalisation	-

Sentier à créer (relier rue Orban):
intéressant ?
faisable?

Liaison Crenwick-Rosoux par la rue de la Mûle au départ de la ferme Tubbax.
Partie en mauvais état dans le « S ».
Le 1^{er} relevé ne couvrirait pas l'entièreté du tronçon (notamment dans sa partie non macadamisée).
Il faudra également considérer un sentier entre les 2 routes existantes.

Tronçon non répertorié en GT : accès sous la ligne TGV le long de la E40 (entre Rosoux et Crenwick)	
Longueur	-
Type	Route
Statut	SNCB
Revêtement	Asphalte et herbe
Praticabilité	Moyenne (notamment escalier?)
Abords	Talus
Mobilité F.	0
Mobilité L.	1 Plus de précisions
Accessibilité	OK
Signalisation	-

Propriétaire SNCB donc tronçon non inclus dans la FP mais intérêt de le renseigner. Il relie Rosoux à Crenwick par un passage pour piétons entre le TGV et l'autoroute ensuite il existe un escalier après le pont d'autoroute.

Tronçon A2 : piste cyclable le long de la rue de Waremme	
Longueur	300m sur Berloz et 450 m sur Waremme
Type	Route (route et sentier sur Waremme)
Statut	Communal
Revêtement	Accotement en graviers (dolomie et cendrée à Waremme)
Praticabilité	Moyenne (piétons et vélos tout chemin)
Abords	Accotement à aménager en piste cyclable
Mobilité F.	2 + gare, commerces et autres services ?
Mobilité L.	0
Accessibilité	OK
Signalisation	-

800m à aménager :
 300m sur route avec un tracé piste cyclable
 500m sur l'accotement avec la pose de tarmac.
 Contacter la commune de Waremme pour une continuité de la piste cyclable qui pourrait relier la gare, la piscine, les terrains de tennis, les commerces,...

Propositions d'aménagement des tronçons

Liaison	Accessibilité	Revêtement	Abords	Aménagement sécurité	Aménagement de convivialité	Signalisation	Balilage
B5	/	Pas d'intervention	Taille des haies. ! entretien (privés)	Pas nécessaire	Pas nécessaire	Pas nécessaire	A intégrer si mise en place d'un circuit plus large
B6	Mentionner usagers autorisés (interdiction motos). Chicane à revoir pour poussettes	Remettre en état (remblayer les trous) + entretien	Haies aubépines taillées par commune et privés (! épines causant des crevaisons aux vélos)	Placer une chicane des 2 côtés	Pas nécessaire	Usagers autorisés	Idem B5
B8	OK ! chicane près de la chapelle	OK tarmac et bordure en pierre. Elargir à 2m	Prévoir plantations de haies basses côté futur lotissement sur 300m	Sécuriser les 2 ponts, remplacer les balustrades	2 bancs et 2 poubelles. Revoir l'éclairage, à mettre en lien avec le lotissement	OK	Idem B5
B9	Entretien Servitude avec passage de tracteurs	Maintenir le caractère « sauvage ». Rétrécissement au point le plus bas avec ruissellement des eaux, prévoir une passerelle de	Entretien par un débroussaillage	/	1 banc à la sortie rue des Temples	Panneau côté rue D. Lismonde	Idem B5

		20m sur « pilotis »					
B11	Propriétaire privé. Cette liaison n'est pas retenue						
B7	Vérifier le statut au plan cadastral (fabrique d'église, privés ?) avant de poursuivre						
A1	OK	OK	/	A la sortie de Berloz (motocross), traversée grand route, idem vers Vorsen (territoire flamand ?)		Lors des traversées, avertir usagers et automobilistes	Fléchage qui reprend les distances, les destinations + carte qui indique les itinéraires. Penser à un itinéraire bis passant par le village de Rosoux.
A3	Terrain à acquérir (Mr Roppe) pour tracer le sentier derrière l'école (à mettre en lien avec la FP « verger	Liaison B9	Prévoir accotement entre la sortie du sentier Stevart et le long de la rue des Temples jusqu'au	Passage pour piétons à la sortie du sentier Stevart	1 banc côté gare ou près de la propriété Baré	A chaque traversée	/

	communautaire)		cimetière				
B2	Faire le relevé (qui ?). A tracer sur la carte						
Tronçon reliant Rosoux/ Crenwick (TGV/E40)	Propriété de la SNCB. Pas pris en compte dans le circuit voies lentes mais informer de son existence	OK					
A2	Retirer les poteaux près des ralentisseurs	Pose de tarmac sur 500m	Liaison B6	A prévoir lorsque la piste débouche sur la route (plus en site propre). Aménagement spécial de sécurité à l'épingle à cheveux : miroir		Marquage au sol pour signaler la piste cyclable	

Priorisation des liaisons

Selon le type de liaisons : intra-villageoises, inter-villageoises et transcommunales.

Selon le type de mobilité et leur récurrence : fonctionnelle et de loisirs.

Le GT opte pour :

- En 1 : liaisons A2 et B6 (continuité)

- En 2 : B8
- En 3 : A3 et B9 (inclus dans le parcours A3)
- Les autres liaisons n'ont pas été prioritaires vu le peu d'interventions nécessaires.

Et la suite

Il reste à vérifier la propriété de la liaison potentielle (disparition) B7 ruelle Thomas-parking église-rue de Willine à Berloz ainsi que la propriété du tronçon B11 entre la potale et le cimetière de Rosoux.

Il s'agira également d'effectuer le relevé d'une liaison possible entre Crenwick et Berloz, départ ferme Tubbax-rue de la Mulle.

De même, un contact devra être pris avec la Commune de Waremme, qui réfléchit actuellement à un plan de mobilité, pour la continuité d'une piste cyclable sur son territoire de la rue de Waremme vers la gare.

Les résultats de ce GT seront présentés à la CLDR du 18 juin.

La fiche projet « circuit de voies lentes » fera l'objet d'une priorisation à l'intérieur du lot 1 à la CLDR du 24 juin.

Une présentation des propositions de priorisation des FPs aura lieu début juillet en Conseil communal.

L'auteur de PCDR finalisera la rédaction des FPs durant juillet et août.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Jocelyne Van Lierde
